



La Présidente

Aux

Conseillers Communautaires titulaires

Le 12 septembre 2025

CONVOCAION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligée de bien vouloir assister ou vous faire représenter à la réunion du Conseil Communautaire du :

**Jeudi 18 septembre 2025 à 20h45
Au siège de la CCPL**

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 03.07.2025
- Information sur les décisions de la Présidente prises en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT
- Délibérations :
 1. Répartition du FPIC pour l'année 2025
 2. Attribution des fonds de concours pour l'exercice 2025
 3. Exonération de la TEOM pour 2026
 4. Subvention de l'Etat au titre du Fonds vert 2025
 5. Mandat spécial pour déplacement de Dany BOYER à la 35^{ème} convention AdCF les 8, 9 et 10 octobre 2025
 6. Redistribution aux communes de la redevance R2
 7. Autorisation à la Présidente de signer les conventions déterminant les conditions de mise à disposition au profit d'un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL), d'une ou plusieurs installations sportives
 8. Autorisation à la Présidente de signer l'avenant N°1 « conditions financières » à la convention de partenariat avec l'association L'Autre Club, réseau d'entreprises du Pays de Limours.
 9. Mise en œuvre du SPRH - Convention avec l'ALEC Ouest Essonne pour la mise à disposition d'un local dans le cadre des permanences France Rénov' à la CCPL
- Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente



Dany BOYER